

MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8
819 629-2829 / 1 855 622-6728
mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



Par courriel
info@electionsquebec.qc.ca

Ville-Marie, le 24 octobre 2019

✉ Monsieur Pierre Ried
Directeur général des élections du Québec

Objet : Consultation du DGEQ sur le vote électronique.

Monsieur,

Vous trouverez ci-annexée copie dûment certifiée d'une résolution adoptée par le conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, à sa séance ordinaire du 16 octobre 2019, relativement à l'objet cité en rubrique.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur Reid, nos plus cordiales salutations.

La greffière et secrétaire-trésorière adjointe,

Jessica Morin-Côté

JMC/ac

p. j.

c. c. M^{me} Émilise Lessard-Therrien, députée de Rouyn-Noranda-Témiscamingue
M^{me} Lyne Gironne, directrice générale et secrétaire-trésorière, MRC de Témiscamingue

MRC DE TÉMISCAMINGUE

21, Notre-Dame-de-Lourdes, Bureau 209
Ville-Marie (Québec) J9V 1X8

819 629-2829 / 1 855 622-6728

mrct@mrctemiscamingue.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE

16 OCTOBRE 2019

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi, à Ville-Marie, au 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes, bureau 209, le **MERCREDI 16 OCTOBRE 2019, à 19 h 37**, à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

| | |
|----------------------------------|---|
| M. Luc Lalonde | , maire de Béarn |
| M. Guy Abel | , maire de Duhamel-Ouest |
| M. André Pâquet | , maire de Fugèreville |
| M. Maurice Laverdière | , maire de Guérin |
| M. Norman Young | , maire de Kipawa |
| M. Vincent Gingras | , maire suppléant de Latulipe-et-Gaboury |
| M. Daniel Barrette | , maire de Laverlochère-Angliers et préfet suppléant de la MRCT |
| M. Gaétan Rocheleau | , maire suppléant de Lorrainville |
| M. Alexandre Binette | , maire de Moffet |
| M ^{me} Lyne Ash | , mairesse de Nédélec |
| M. Nico Gervais | , maire de Notre-Dame-du-Nord |
| M ^{me} Isabelle Coderre | , mairesse de Rémigny |
| M ^{me} Carmen Côté | , mairesse de Saint-Bruno-de-Guigues |
| M. Mario Drouin | , maire de Saint-Édouard-de-Fabre |
| M. Marco Dénomme | , maire de Saint-Eugène-de-Guigues |
| M. Bruno Boyer | , maire de la Ville de Belleterre |
| M. Yves Ouellet | , maire de la Ville de Témiscaming |
| M. Michel Roy | , maire de la Ville de Ville-Marie |
| M ^{me} Patricia Noël | , présidente du Comité municipal de Laniel et représentante du territoire non organisé |

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M^{me} Claire Bolduc , préfète de la MRCT

ÉTAIT ABSENT :

M. Gérald Charron , maire de Laforce

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M^{me} Christelle Rivest , directrice des ressources financières,
humaines et matérielles
M^{me} Jessica Morin-Côté , greffière et secrétaire-trésorière adjointe
M^{me} Katy Pellerin , directrice du Centre de valorisation et
responsable de la gestion des matières
résiduelles
M. Chaibou Achirou , directeur à la gestion du territoire
M^{me} Lyne Gironne , directrice générale – secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION N° 10-19-356

Objet : Consultation du DGEQ sur le vote électronique.

CONSIDÉRANT QUE jusqu'au 3 novembre 2019, le Directeur général des élections tient un sondage sur la possibilité de permettre le vote par Internet en complément au vote conventionnel avec bulletin de vote en papier;

CONSIDÉRANT les risques technologiques, les impacts sur le secret du vote et les expériences étrangères feront l'objet d'un rapport qui serait déposé en juin 2020;

CONSIDÉRANT les dernières données disponibles (2012) sur le branchement à Internet :

| | Proportion de ménages branchés à l'Internet | Proportion de ménages branchés à IHV sur l'ensemble des ménages branchés |
|-----------------------|--|---|
| MRC de Témiscamingue | 77.3% | 96.6% |
| Abitibi-Témiscamingue | 79.0% | 96.7% |
| Province du Québec | 81.6% | 94.4% |

CONSIDÉRANT QUE le budget fédéral de mars 2019 prévoit que tous les ménages ne pourraient être branchés à Internet haute vitesse qu'en 2030;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à Internet haute vitesse est une nécessité, un service essentiel à la qualité de vie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Michel Roy
appuyé par M^{me} Lyne Ash
et résolu unanimement

- **DE DEMANDER** au Directeur général des élections du Québec de tenir compte de la situation des milieux ruraux où l'accès à Internet n'est pas universel dans son étude sur la possibilité de permettre le vote par Internet.

Certifié copie conforme,

Ce 25 octobre 2019



Jessica Morin-Côté, greffière – secrétaire-trésorière adjointe
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue

JMC/ac

Note : Le texte du présent extrait est sujet à correction par le conseil de la MRC, lors de l'adoption du procès-verbal.